



Solidarité avec notre camarade Jean Paul Delescaut

Le 2 décembre 2025, la Cour d'appel de Douai jugera à nouveau notre camarade Jean-Paul DELESCAUT, secrétaire général de l'UD CGT du Nord, condamné à tort pour une soit disant "apologie du terrorisme".

Cette injustice n'a qu'un but : frapper une prise de position qui appelait à un cessez-le-feu à Gaza, dénonçait le génocide, exigeait l'arrêt des massacres contre le peuple Palestinien et rappelait que le droit international est systématiquement bafoué lorsque cela sert les puissances impérialistes.

Le gouvernement à la botte du capital tente de faire passer une expression militante pour un délit.

En s'en prenant à notre camarade, c'est toute la CGT qui est attaquée. En effet, le pouvoir cherche à faire pression sur celles et ceux de notre classe et à dissuader toute solidarité avec les peuples frappés par les politiques impérialistes.

Ce procès s'inscrit dans une stratégie qui sert les intérêts économiques et militaires des puissants.

La CSD CGT 13 affirme que signaler les crimes de guerre, pointer les responsabilités politiques et économiques et défendre les droits des peuples relève du rôle essentiel d'un syndicalisme de classe. Cette démarche s'inscrit dans l'internationalisme qui fonde notre engagement en faveur de la paix et qui porte la solidarité entre les peuples en lutte contre l'oppression.

La lutte du peuple Palestinien contre la colonisation et la violence d'État fait partie de ces combats auxquels la CGT reste profondément attachée.

Nous dénonçons un gouvernement qui se rend complice de ce crime contre l'humanité en tentant de restreindre les libertés et en bâillonnant les voix qui s'élèvent, dans le but de servir toujours plus les intérêts du capital.

La CSD CGT 13 apporte son soutien total et fraternel à Jean-Paul DELESCAUT.

Solidarité avec celles et ceux qui résistent à l'injustice.

Solidarité avec le peuple Palestinien.